

Gestion durable des boues d'épuration : quel avenir pour l'épandage ?

Actuellement, en France, environ 60 % des boues de stations d'épuration des collectivités territoriales sont épandues sur des terres agricoles, avec des variations locales fortes (l'incinération et la mise en décharge représentent les solutions alternatives). Maintenir l'épandage agricole de boues d'épuration apparaît comme un enjeu majeur, encouragé au niveau national et européen.

La journée est consacrée à l'analyse des conditions technologiques, économiques et juridiques pour pérenniser l'épandage de boues, dans une perspective de développement durable.

Les résultats de recherches présentés ici concernent :

- le **choix des technologies** pour épandre les boues (traitement amont des boues, opérations d'épandage, matériel utilisé pour l'épandage, traçabilité des apports...),
- l'**organisation des filières** d'épandage de boues (répartition des coûts entre les différents acteurs, rôles des organismes indépendants au niveau départemental, pratiques d'épandage chez les agriculteurs, qualité des produits...),
- le **contexte juridique** de l'épandage de boues (instruments juridiques, acteurs, conventions ...).

L'étude de l'organisation des filières et du contexte juridique a été conduite avec le soutien financier du FEDER, de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, dans le cadre de la convention inter-régionale du Massif central. La présentation des résultats de cette étude est l'occasion de faire un point plus large sur l'avenir de l'épandage de boues d'épuration.

Une table ronde rassemblera des acteurs intervenant dans l'épandage de boues d'épuration. Elle aura pour sujet l'avenir de l'épandage de boues, et pour ambition d'identifier des recherches à poursuivre et de nouvelles solutions pour pérenniser l'épandage.

La journée est largement ouverte à tous les élus et acteurs professionnels, institutionnels, associatifs et universitaires concernés par l'épandage de boues d'épuration.

Participation gratuite – Nombre de places limité à 200.
Seul le déjeuner est payant (10,00 €) et sera réglé sur place.

Contacts :

Sandrine Begon	Sandrine Lagoutte
Tél. : 04.73.98.13.24	04.73.44.06.58
courriel : ts@enitac.fr	sandrine.lagoutte@cemagref.fr

Programme

8h30-9h00 - Accueil des participants

9h00-9h10 - **Mot de bienvenue** par Georges Gosset,
Directeur de l'Enita Clermont

9h10 - **Introduction** - Jacques Bourdreux, *Commissaire adjoint à l'aménagement et au développement économique du Massif central*

1. Enjeux et recherches sur l'épandage des boues

Président de séance : Marc Boissier,
Agence de l'Eau Loire-Bretagne

9h20 - **Les enjeux de l'épandage de boues d'épuration** -
un représentant de l'Ademe

9h45-12h30 - Présentation des travaux de recherche :

- > Développer les traitements en amont pour pérenniser la valorisation en aval - Jean-Christophe Baudez, *Cemagref*
- > Epandage de boues en agriculture et transferts sol/plante des éléments traces métalliques - Agnès Piquet, *Enita*
- > Qualité des opérations d'épandage et impact environnemental - François Thirion, *Cemagref*
- > Sigemo : un outil de traçabilité des boues - Vincent Soullignac, *Cemagref*
- > Gestion de l'épandage de boues chez les agriculteurs - Georges Amon, *Métafort*
- > Analyse économique de l'organisation de l'épandage des boues - Christophe Déprés, Dominique Vollet, Philippe Jeanneaux, Olivier Aznar, *Métafort*
- > Aspects juridiques relatifs à l'épandage de boues - Sylvie Durosseau, Bernard Drobenko et Aline Ribeiro, *Crideau*

12h45-14h30 – Déjeuner

2. Quel avenir pour l'épandage de boues d'épuration ?

Président de séance : Etienne Josien, *Métafort*

14h30 - **L'épandage de boues, un cas d'école pour penser la société du risque ?** Rémi Barbier, *Cemagref-Enges*

15h00 - Table ronde

- > Propos introductifs - Dominique Vollet, *Métafort*, et Bernard Drobenko, *Crideau*
- > Participants :
Christian Courbe, *Mission boues de la Haute-Vienne*
Guy Fournere, *SATESE du Puy-de-Dôme*
Jean-Pierre Buche, *agriculteur et élu local*
Marie-Odile Rivenez, *MISE Allier*
Un représentant régional du *Syprea*

16h00–17h00 - Conclusions de la journée par :

Didier Rat, *Ministère de l'Agriculture - DGFAR*
Bernard Goupy, *président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne*
Olivier Bertrand, *maire de Saint Silvain-Bellegarde (Creuse), membre du comité des régions de l'Union européenne*

Bulletin d'inscription

A retourner avant le 15 septembre 2006

Par courriel : ts@enitac.fr

Par fax : 04.73.98.70.20

Par courrier : découper et renvoyer ce bulletin

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

J'assisterai à la journée publique

Je m'inscris au repas (10,00 € à régler sur place)

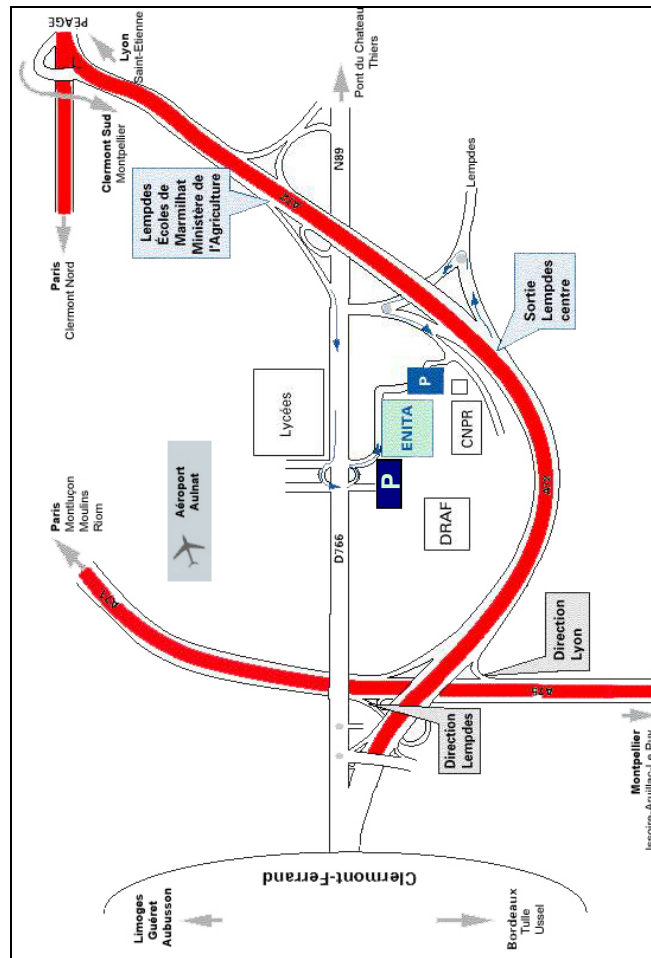


ENITA Clermont
Sandrine BEGON
Site de Marmilhat - BP 35
63370 LEMPDES

Plan d'accès

Lieu : **Enita Clermont** – Site de Marmilhat à Lempdes
(Puy-de-Dôme)

Amphithéâtre Darpoux



Depuis Paris sur l'A71, ne pas prendre la 1^{ère} sortie (A710) "Lyon", mais prendre l'A711 "Lyon, St-Etienne, Thiers", puis "Lempdes Z.A." ou "Lempdes centre"

Depuis Lyon sur l'A72, après le péage, prendre "Clermont Sud – Montpellier", puis sortie "Lempdes"

Depuis Bordeaux, Tulle, Ussel, venir à Clermont-Ferrand, puis rattraper l'A711, puis sortie "Lempdes Z.A." ou "Lempdes centre".

Depuis Montpellier sur l'A75, après la sortie n°1, prendre l'autoroute A711 "Lyon, St-Etienne, Thiers", puis sortie "Lempdes Z.A." ou "Lempdes centre".



Gestion durable des boues d'épuration Quel avenir pour l'épandage ?



Photo : F. Thiron - Cemagref

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Journée publique

à l'Enita Clermont
site de Marmilhat – Lempdes (63)

Judi 28 septembre 2006

Avec le soutien de :

